

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Turkmenistan, Weissrussland
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Berclaz, Philippe
Eperon, Lionel
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Unbekannt, Autor

Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Eperon, Lionel; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Turkmenistan, Weissrussland, 1991 – 2013*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	2
Aussenwirtschaftspolitik	3
Infrastruktur und Lebensraum	4
Umweltschutz	4
Allgemeiner Umweltschutz	4

Abkürzungsverzeichnis

DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
EG	Europäische Gemeinschaft
GuS	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
OPEC	Organisation erdölexportierender Länder
UdSSR	Sowjetunion
GEF	Global Environment Facility

CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
G20	Groupe des vingt
CE	Communauté européenne
CEI	Communauté des États indépendants
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
FEM	Fonds pour l'environnement mondial

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 16.03.1992
ANDRÉ MACH

Lors de la session de printemps, le radical bernois J.P. Bonny a déposé une **interpellation urgente** invitant le Conseil fédéral à augmenter massivement (si possible de 600 millions de francs) le crédit de programme prévu pour la poursuite de la **coopération renforcée avec les Etats d'Europe centrale et orientale**, notamment sous la forme de garantie de crédits (92.3054). Selon l'intervenant, cette augmentation de l'aide devrait s'adresser prioritairement aux 12 républiques indépendantes de l'ex-Union soviétique, réunies au sein de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) depuis la fin de l'année 1991; ces Etats, en raison de la situation politique incertaine, n'avaient en effet pas été inclus parmi les pays bénéficiant du crédit de 800 millions de francs. Les députés et le Conseil fédéral ont réagi positivement à cette proposition; les représentants socialistes et écologistes, ainsi que le libéral J.S. Eggly (GE), ont toutefois insisté pour que la garantie de crédits ne serve pas en priorité les intérêts des secteurs d'exportation helvétiques et qu'elle ne se fasse pas au détriment de la coopération technique.

Quelques mois plus tard, conformément à ce qu'il avait annoncé, le Conseil fédéral proposait l'octroi d'un **crédit supplémentaire** de 600 millions de francs, destiné en priorité à la Communauté des Etats Indépendants (CEI) (92.065). Les trois quarts des 600 millions prévus seront consacrés à l'aide financière, principalement sous la forme de garantie contre les risques à l'exportation; le reste servira à la coopération technique. A la fin de l'année, le Conseil des Etats a accepté à la quasi-unanimité ce nouveau crédit. Il a ainsi rejeté une proposition de l'argovien Loretan (prd) qui demandait le blocage de l'aide suisse en faveur de la Russie tant que les troupes russes n'auraient pas quitté les pays baltes.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 24.09.1992
ANDRÉ MACH

Dès le résultat de la votation connu, le Conseil fédéral et la diplomatie helvétique ont mené des tractations serrées pour tenter d'obtenir **un siège au Conseil d'administration du FMI et de la Banque mondiale**. Bien que, depuis plusieurs mois, la création d'un 23ème siège était prévue, son obtention par la Suisse devenait très compromise en raison de la candidature récente de la Russie. Durant les mois précédant l'assemblée annuelle du FMI de septembre où devaient avoir lieu certains remaniements en raison de nombreuses adhésions, les diplomates suisses ont multiplié les contacts avec les représentants de différents pays membres afin d'obtenir leur soutien ou d'accepter de participer au groupe de pays dont la Suisse deviendrait le chef de file. La Turquie et l'Afrique du Sud ont ainsi été approchées, mais sans succès. Par contre, plusieurs autres pays (Pologne, Azerbaïdjan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Turkménistan et Kirghizie) ont accepté de se joindre à la Suisse en échange du financement d'une partie des frais d'adhésion. Ces intenses efforts diplomatiques ont porté leurs fruits puisque le groupe de pays emmené par la Suisse s'est vu attribué par le Conseil des gouverneurs du FMI un 24e siège dans les organes exécutifs des deux principales institutions de Bretton Woods. Le groupe dirigé par la Suisse rassemble 2,77% du total des voix du Conseil d'administration du FMI, ce qui le met au 18e rang des 24 groupes de pays; à la Banque mondiale, le groupe dirigé par la Suisse représente 2,74% des voix.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.01.1994
LIONEL EPERON

Le Conseil fédéral a approuvé l'ouverture d'une limite d'engagements pour l'octroi de **garanties de crédit** d'un montant de CHF 200 millions en faveur de plusieurs républiques de la **Communauté des Etats indépendants** (CEI). Cette somme a été prélevée sur le crédit supplémentaire de CHF 600 millions pour la poursuite de la coopération avec les Etats d'Europe Centrale et Orientale approuvé par les Chambres entre 1992 et 1993. Sur le montant global de cette aide, CHF 100 millions sont attribués à la Russie, 30 millions à l'Ukraine, 20 millions au Bélarus et le reste, soit 50 millions de francs, aux républiques du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 14.12.2011
ANITA KÄPPELI

Bei der Frühjahrstagung des IWF im April stand die Wirtschaftskrise im Zentrum der Diskussionen. Einig waren sich die Mitgliedsländer, dass eine vertiefte Zusammenarbeit zukünftig nötig sei, um solche Krisen abzuwenden. Die globale Machtverschiebung hin zu aufstrebenden Ländern und damit das Bedürfnis einer IWF-Reform liess auch die zukünftige **Sitzverteilung im Exekutivrat** des IWF ungewiss werden. Der Sitz der Schweiz im 24-köpfigen Exekutivrat des IWF war schon länger umstritten, da die Schwellen- und Entwicklungsländer mehr Einfluss im Gremium verlangten. Sowohl Bundesrätin Widmer-Schlumpf als auch Nationalbankpräsident Hildebrand erklärten aber bei der Tagung, dass die Grösse des Finanzplatzes Schweiz deren Sitz rechtfertige. Unterstützt wurde der Schweizer Sitz von den Mitgliedern der Schweizer Stimmrechtsgruppe, zu der neben Polen auch Aserbaidschan, Kasachstan, Kirgisistan, Serbien, Tadschikistan und Turkmenistan gehören.⁴

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.12.1991
ANDRÉ MACH

A la fin de l'année, **le Conseil fédéral a reconnu les douze anciennes républiques de l'Union soviétique**; il a estimé que les conditions d'une reconnaissance officielle étaient réunies. Seule la Géorgie ne l'a pas été, en raison de sa situation politique. La Suisse a été le premier pays à faire ce geste vis-à-vis des ex-républiques de l'URSS.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.02.1992
ANDRÉ MACH

Le chef du DFAE a profité de la tenue du forum économique de Davos pour établir des **contacts informels avec les présidents de sept républiques de l'ex-Union soviétique** présents à cette réunion (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Ouzbékistan et Ukraine).⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.04.1993
AUTOR UNBEKANNT

Accompagné d'une nombreuse délégation, **Otto Stich** a effectué un voyage d'une semaine dans les quatre républiques d'Asie centrale de l'ancienne Union soviétique (**Turkménistan, Kirghistan, Ouzbékistan** et **Azerbaïdjan**) qui sont membres du groupe présidé par la Suisse au sein des Institutions de **Bretton Woods**. Lors de ce voyage, la collaboration future au FMI et à la Banque mondiale et les relations bilatérales avec la Suisse furent au centre des discussions. Un accord de commerce et de coopération économique a été conclu avec la République d'Ouzbékistan.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 14.05.1997
LIONEL EPERON

A l'issue d'un voyage d'une semaine en **Asie centrale**, le conseiller fédéral Kaspar Villiger a fait part de la volonté de la Confédération de favoriser les investissements helvétiques au Turkménistan, en Azerbaïdjan, au Kirghizistan ainsi qu'en Ouzbékistan, eu égard à la masse importante de capitaux étrangers nécessaires à la modernisation de l'économie de ces quatre pays.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 09.10.2012
EMILIA PASQUIER

Le **président turkmène Gurbanguly Berdimuhamedov** a été accueilli par la présidente de la Confédération en octobre. Membres du même groupe de vote au FMI, le Turkménistan et la Suisse ont exprimé une volonté d'approfondir les relations bilatérales entre les deux pays. Cette visite a été commentée par la presse notamment en raison du caractère répressif du gouvernement turkmène, qui se place à la 177e place sur 183 sur l'échelle des droits de l'homme.⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 21.11.2012
EMILIA PASQUIER

Au cours de l'année sous revue, la Suisse a signé **quatre accords avec le Turkménistan**: une convention de double imposition, un mémorandum d'accord entre les ministères des affaires étrangères, un mémorandum d'accord entre le Centre genevois de politique de sécurité et l'Institut des relations internationales du Ministère turkmène des affaires étrangères et un mémorandum d'accord entre la Chambre de commerce Suisse-Russie/CEI et la Chambre de commerce et d'industrie du Turkménistan.¹⁰

Aussenwirtschaftspolitik

Malgré la situation déprimée de l'économie internationale, une concurrence très dure et un raffermissement du franc à partir de juin 1992, les **secteurs d'exportation** sont parvenus à accroître leurs livraisons à l'étranger de 4,3% en volume – 5,0% en valeur nominale –, contrebalançant ainsi la forte chute de l'activité intérieure. Les bons résultats des exportations sont répartis de manière inégale entre les principales branches. Ainsi, des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans l'industrie chimique et plastique, l'alimentation et l'industrie horlogère. Les exportations de vêtements, après deux années positives, ont reculé, tandis que celles des biens d'investissement – machines, appareils, instruments – ont pu se maintenir à leur niveau de l'année précédente en dépit de la faiblesse des investissements sur le plan international.

L'évolution des exportations par région illustre la meilleure conjoncture économique qu'ont connu de nombreux pays extérieurs à la zone de l'OCDE, à l'exception de l'Europe centrale et orientale. Les livraisons vers les pays non-membres de l'OCDE ont augmenté de 8,5%, alors qu'elles ne progressaient que de 4,2% pour les pays membres. La proportion des exportations vers la zone de l'OCDE n'a cependant guère diminué (79,9% contre 80,7% en 1991). En moyenne, les exportations vers la CE (+4,5%) et les pays de l'OCDE non-européens (+4,0%) – à signaler: +9,3% vers les Etats-Unis et -5,4% vers le Canada – ont évolué dans des proportions similaires; seules les livraisons vers les pays de l'AELE (+2,8%) ont connu une progression légèrement plus faible.

En dehors de la zone de l'OCDE, la croissance des exportations en direction de la Chine (+32,5%) et des pays de l'OPEP (+12,7%) a été particulièrement forte. La même tendance a pu être observée pour les livraisons à différents pays récemment industrialisés du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine: Taiwan (+37,4%), Hongkong (+14,7%) et Mexique (+29,9%). Par contre, les exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale ont dans l'ensemble diminué de 3,8%; cette réduction a été particulièrement marquée en ce qui concerne la CEI (-35,3%), alors que les livraisons à la Tchécoslovaquie progressaient de 34,3%.¹¹

Après avoir pris acte du rapport sur la politique économique extérieure 1993/1+2, les Chambres fédérales ont approuvé les arrêtés fédéraux concernant la ratification de deux **accords de libre-échange** entre les Etats de l'AELE et la République de **Bulgarie**, d'une part, et la **Hongrie**, d'autre part. Elles se sont également prononcées en faveur des arrêtés fédéraux sur l'approbation de mesures économiques extérieures, de l'accord de libre-échange entre la Suisse et les îles Féroé, de même que des **accords de commerce et de coopération économique** avec les Républiques d'**Ouzbékistan** et du **Bélarus** ainsi que du **Vietnam**. Enfin, le parlement a adopté les arrêtés fédéraux relatifs au nouvel accord international sur le cacao et sur la prorogation de l'arrangement concernant le commerce international des textiles.¹²

En janvier, le Conseil fédéral a présenté son **rapport sur la politique économique extérieure 2008**. Ce rapport traite notamment des questions des ressources naturelles dans la stratégie économique extérieure, de l'OMC et des collaborations économiques multilatérales, de l'intégration économique européenne, des accords de libre-échange avec des pays tiers non-membres de l'UE ou de l'AELE, du système financier international, de la coopération économique au développement, ainsi que du contrôle et de la promotion des exportations. Il est accompagné d'un rapport concernant les mesures tarifaires prises pendant l'année 2008 et de 3 messages concernant des accords économiques internationaux. Ces derniers visent l'adoption d'un accord de libre-échange entre l'AELE et le Canada, d'un accord sur l'agriculture entre la Suisse et le Canada, d'un accord international sur le café, ainsi que des accords avec le Turkménistan et Madagascar concernant la promotion et la protection réciproque des investissements. Au **Conseil des Etats**, les rapports ont reçu un accueil favorable. La chambre haute en a ainsi pris acte et a adopté les cinq projets d'arrêtés fédéraux à l'unanimité. Au **Conseil national**, l'accueil a également été favorable. Les porte-paroles des groupes ont notamment souligné que le rapport relatif à la politique économique

extérieure permettait de faire un véritable état des lieux des rapports économiques de la Suisse avec l'étranger. La chambre basse a donc pris acte des deux rapports et a adopté les arrêtés fédéraux à de larges majorités. Seuls des membres du groupe UDC s'y sont opposés.¹³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 07.03.2012
EMILIA PASQUIER

En mars, les chambres ont approuvé **le rapport sur la politique extérieure 2011**. L'année sous revue a été caractérisée par une importante ouverture des marchés. La conclusion d'accords bilatéraux, ainsi que le renforcement de la coopération avec l'UE, a permis à la Suisse de consolider sa position économique. Plus particulièrement, le gouvernement a noté la conclusion d'accords de libre-échange entre l'AELE et Hong Kong, ainsi qu'avec le Monténégro, la proche conclusion d'un accord avec la Bosnie et Herzégovine et l'entrée en vigueur d'accords avec le Pérou et la Colombie. La Suisse a également entamé des négociations avec la Chine, l'Indonésie ainsi qu'avec la Russie, le Bélarusse et le Kazakhstan et a poursuivi les négociations avec l'Inde afin de signer un accord de libre-échange. En 2012, elle prévoit de négocier avec le Vietnam et les Etats d'Amérique centrale. Au niveau européen, le gouvernement a décidé de continuer une stratégie d'ensemble et coordonnée en incluant des discussions sur les questions institutionnelles qui freinent depuis longtemps l'avancement d'accords sectoriels avec l'UE. D'un point de vue financier, la situation fragile de la monnaie européenne a renforcé le franc suisse provoquant une diminution des exportations suisses. Concernant les organisations internationales, au sein de l'OMC, le Cycle de Doha n'a toujours pas abouti. La Suisse vise toujours une participation au G20. En 2011, elle s'est ainsi impliquée dans les réunions préparatoires. Lors de l'évaluation du rapport, les commissions ont regretté que le rapport n'ait pas inclus un chapitre traitant des marchés et des systèmes financiers internationaux, ainsi qu'un chapitre traitant de la politique suisse des matières premières. L'aspect très descriptif du rapport a également soulevé quelques critiques. La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-CE) a également discuté de l'introduction d'éléments en faveur du développement durable dans les accords de libre-échanges ainsi que des problèmes créés par la diminution des matières premières. Finalement, les deux chambres ont pris acte du rapport. Le Conseil fédéral a également présenté son message sur l'approbation de mesures touchant le tarif des douanes. Ce dernier a été approuvé à l'unanimité par les chambres.¹⁴

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Allgemeiner Umweltschutz

Le Conseil fédéral a donné son accord pour que le Kazakhstan puisse intégrer le groupe présidé par la Suisse au Conseil exécutif du Fonds mondial pour l'environnement (FEM). Ce groupe comptait déjà l'Azerbaïdjan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Le Conseil exécutif élabore la politique du Fonds et décide des investissements. La Suisse détient l'un des 32 sièges du Conseil. **L'intégration du Kazakhstan** permettra à la Suisse de fournir une contribution importante au renforcement de la collaboration entre Etats d'Asie centrale sur les questions environnementales : gestion de l'eau et assèchement de la mer d'Aral, pollution due à l'industrie minière, mise en danger d'une riche biodiversité par la diminution des zones naturelles, surpâturage et surexploitation des forêts.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.01.2003
PHILIPPE BERCLAZ

1) BO CE, 1992, p.1134ss.; BO CN, 1992, p.477ss.; FF, V, 1992, p.469ss.; Presse du 7.7.92.

2) FF, I, 1993, p.365ss.; Presse des 19.5., 25.8., 23.9., 24.9. et 25.9.92; NQ 14.6. et 5.9.92; BaZ, 11.7.92.; Presse du début du mois d'août et 12.8.92. (Le DFF a précisé que ce montant ne dépasserait pas 2 millions de francs); Sur les négociations avec l'Afrique du Sud: NQ, 23.9. et 24.9.92.

3) BaZ, 20.1.94; NZZ, 21.1.94.

4) SN, 18.4.11; NZZ, 14.12.11.

5) Presse du 24.12.91.

6) Presse du 3.2.92.

7) Presse du 14.4 au 19.4.93 et du 21.4.93; Hebdo, 22.4.93.

8) NZZ, 7.5 et 14.5.97; SGT, 13.5.97

9) Communiqué du DFAE du 8.10.12; LT, 9.10.12.

10) FF, 2013, p. 347ss.

11) FF, I, 1993, p.312ss.

12) BO CE, 1994, p. 332 ss.; BO CN, 1994, p. 401 ss.

13) FF, 2009, p. 573 ss.; BO CN, 2009, p. 236 ss.; BO CE, 2009, p. 35 ss.

14) FF, 2012, p. 675ss., 3601s., 675ss.; BO CN, 2012, p. 64ss.; BO CE, 2012, p. 115ss.

15) DETEC, communiqué de presse, 15.1.03.